



Assemblée générale de l'APE des écoles publiques

04/10/2023 - 20h30

Présentation de l'APE et des membres du bureau	1
Rapport moral et bilan financier de l'année 2022-2023	2
Actions 2023-2024	3
Réunions 2023-2024	4
Investissement des parents	5
Renouvellement du bureau	6
Question diverses	7



1. Présentation de l'APE et des membres du bureau

L'association des parents d'élèves :

- récolte des fonds pour financer les projets de l'école par le biais de diverses manifestations (vente de chocolats, sapins, loto, goûters, fête de l'école,...).
- a pour membres tous les parents/tuteurs des élèves de l'école.
- a un bureau constitué d'au moins un·e président·e, un·e trésorier·e et un·e secrétaire. Tous les membres du bureau sont des bénévoles.
- a besoin de membres actifs pour vivre (contributions de tous ordres, organisation, logistique,...), dans le respect, la bienveillance et selon les disponibilités et les volontés d'investissement de chacun.
- est l'occasion de faire connaissance et d'échanger avec d'autres parents (ce qui permet, entre autres, de relayer les informations) !

Bureau sortant

- Clémentine LAFERTE, présidente
- Magali MORLIER, co-présidente
- Noëlla LE GLOANNEC, trésorière
- Géraldine FURGHIERI, co-trésorière
- Virginie HOFMAN, secrétaire
- Pascal CROUZET, co-secrétaire



2. Rapport moral et bilan financier de l'année 2022-2023

BILAN FINANCIER APE : 2022/2023				
LIBELLES	DEPENSES	LIBELLES	RECETTES	RESULTAT
Photos de famille	0,00 €	Photos de famille	545,57 €	545,57 €
Chocolats	-2 881,80 €	Chocolats	4 031,10 €	1 149,30 €
Sapins	-1 230,50 €	Sapins	1 649,00 €	418,50 €
Gouter/Marché Noël	-660,40 €	Gouter/Marché Noël	1 630,51 €	970,11 €
Loto	-103,85 €	Loto	372,70 €	268,85 €
Chasse aux trésors	-57,16 €	Chasse aux trésors	165,00 €	107,84 €
Fête de l'école	-6 957,07 €	Fête de l'école	10 680,75 €	3 723,68 €
Divers	-1 131,59 €	Divers	80,00 €	-1 051,59 €
Cadeaux départ enseignants	-192,00 €	Cadeaux départ enseignants	0,00 €	-192,00 €
Cadeaux départ des CM2	-349,65 €	Cadeaux départ des CM2	0,00 €	-349,65 €
Prévisionnel 2023-2024 (Avance sur actions)	-1 590,00 €	Prévisionnel 2023-2024 (Avance sur actions)	0,00 €	-1 590,00 €
Fonctionnement APE (sûreté)	-1 000,00 €	Fonctionnement APE (sûreté)	0,00 €	-1 000,00 €
Don à l'école	-3 000,00 €	Don à l'école	0,00 €	-3 000,00 €
TOTAL	-19 154,02 €	TOTAL	19 154,63 €	0,61 €

Évolution du bénéfice et des sommes allouées à l'école :

Année	Bénéfice	Versement à l'école
2018-2019	5 872,20 €	5 000 €
2019-2020	1 404,20 €	660 € (Don CM2 fin année) + 1 200 €
2020-2021	0 €	0 €
2021-2022	6 397,51 €	5 000 € *
2022-2023	5 590 €	3 000 €

* dont acompte de 2 500 € pour la classe de mer.

Un chèque de 3 000 € a été remis à l'école, représentée ce jour par Delphine MONNIER, directrice des écoles publiques et Carine MESNIL.



3. Actions 2023-2024

Ci-dessous les actions proposées par l'APE sur l'année 2023-2024 (*l'ensemble des actions peuvent être amenées à être modifiées en cours d'année et seront soumises aux conditions sanitaires en vigueur*) :

- Chocolats (commandes courant novembre).
- Goûter de Noël / autre action à déterminer (vendredi 1 décembre - école).
- Sapins (vendredi 1 décembre - école).
- Viennoiseries - Date à déterminer (28/02 - **24/03**)
- Braderie - 10 mars (Salle Georges Brassens & Olympie)
- Carnaval (vendredi 19 avril 2024 - école).
- Chasse aux trésors (18/05) pendant le festival Vagabondages.
- Fête des écoles (samedi 29 juin - école. Date définitive, demandée par la directrice).

La plupart des actions sont prévues 1 an à l'avance, car les réservations de locaux municipaux se font en concertation avec les autres associations et la municipalité de Servon en juin.

4. Réunions 2023-2024

Elles auront lieu à l'Ar Miltamm dans la salle d'activités. Les réunions mensuelles ont lieu les mercredis, habituellement une fois par mois, à 20h30.

Les dates sont les suivantes :

- 8 Novembre 2023, puis 15 - 22 - 29 (soirées bricolage pour le marché de Noël - à confirmer).
- 13 Décembre 2023
- 24 Janvier 2024
- 21 Février 2024 .
- 20 mars 2024
- 10 Avril 2024
- 15 Mai 2024
- 12, 19 et 26 Juin 2024 (préparation de la fête de l'école).
- 3 juillet 2024

Les membres impliqués dans une action pourront se rencontrer en dehors de ces réunions.

5. Investissement des parents

Le plus grand investissement dont l'association a besoin, ce sont les parents :

☀️ Plus nous sommes nombreux, plus l'évènement est agréable et moins l'investissement est important ! ☀️

Exemples de contributions :

- Aide à l'organisation des actions via les "commissions actions" (des fiches événements servent de support) :
 - Organisation en amont (réservations, commandes, réception des livraisons,...)
 - Logistique (préparation de lots, des commandes de chocolat, de paquets de bonbons,...)
- Communication :
 - mails (aide à la rédaction).
 - papier (préparation du support).
 - site web (rédaction, publication des articles, gestion administrative du site).
 - Facebook (en relais des autres canaux de communications).

Sans compter les contributions ponctuelles sur place (gâteaux, installation, ventes, service, rangement,...) !

👤 Possibilité de s'inscrire au groupe Whatsapp des membres actifs : il suffit d'envoyer à apeservon@gmail.com ses nom, prénom et numéro de téléphone mobile. 👤

6. Renouvellement du bureau

La composition du bureau doit être formée au minimum d'un·e président·e et d'un·e trésorier·e et d'un·e secrétaire :

Candidats	Fonction	Votes		
		Pour	Contre	Abstention
Anne Laure NAVATTE	Secrétaire	28		
Delphine COYO	Co-secrétaire	28		
Géraldine FURGHIERI	Trésorier	28		
Leïla KACZMAREK	Co-trésorier	28		
Clémentine LAFERTE	Président	28		
Maud PIQUEPE	Co-président	28		

Nombre total de votants : 28



7. Question diverses

Pas de question.

Fin de l'Assemblée Générale - 21h40.